



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département des finances et contributions  
**Office du personnel de l'Etat**

Service d'évaluation des fonctions

## DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

1.7.1975

Date de révision

Date de mise en application

1.7.1975

1. Dénomination de la fonction

**Aide de laboratoire 2**

Code fonction

6.31.008

2. But de la fonction

Procéder à divers travaux de laboratoire. Confectionner et préparer des matériaux, des cultures, des solutions, en vue d'expériences, de recherches ou d'études.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment :

- la préparation du matériel nécessaire au laboratoire, tels que : bacs, récipients, verreries et instruments divers; la disposition des plaques et tubes pour la culture ou des travaux de recherche;
- l'utilisation et l'entretien d'appareils divers simples de mesure, de coupage, de dosage;
- le lavage des ustensiles et de la verrerie utilisés pour les manipulations;
- la réception et la vérification des livraisons, la mise en place et la distribution du matériel;
- l'exécution d'autres tâches requises par la hiérarchie : photocopies, projections, courses;
- l'activité est sujette à la spécialisation du laboratoire.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	C	B	C	C	C	Cl. max. 06
Points	12	4	16	11	15	Total 58